a (1620)

En attendant, pendant ces trois ans, des milliers de Canadiens ont pris leur retraite, et sont maintenant incapables de subvenir à leurs propres besoins. Ils n'ont pas un revenu suffisant, parce que dans les années où ils auraient pu prévoir, on ne leur en a pas donné les moyens.

Voilà ce qui est arrivé, au cours de ces trois ans, à la promesse ferme du gouvernement de s'employer immédiatement à réformer les pensions. Trois ans plus tard, nous n'avons toujours rien d'autre que tergiversations et atermoiements. C'est seulement maintenant qu'un comité parlementaire commence à étudier la question. Il est honteux de voir que des gens devront passer tout le reste de leur vie avec un revenu insuffisant, sans dignité. Ils en ont été privés par l'inertie de ce gouvernement.

Il y avait un autre engagement dans le discours du trône. Il n'est pas étonnant que le gouvernement hésite à en prononcer un autre, vu le nombre d'engagements auxquels il n'a toujours pas donné suite. En tant que principal employeur du pays, il a déclaré:

... mon gouvernement est décidé à donner l'exemple par les mesures (de promotion de la femme) qu'il appliquera dans la Fonction publique.

Inutile de vous dire, monsieur le Président, combien les progrès du gouvernement ont été modestes dans le domaine de la promotion de la femme. Nous avons eu trois ans d'inaction, trois ans pendant lesquels on n'a procédé à aucune analyse concernant la promotion de la femme dans la majorité des ministères. Dans trois seulement a-t-on fait une analyse et préparé un plan d'action. Actuellement, il n'y a aucune directive du gouvernement pour la mise en pratique de programmes de promotion de la femme dans les divers ministères. Résultat? Malheureusement, les statistiques prouvent l'absence d'initiative du gouvernement et le fait que, contrairement à ses engagements, il n'a pas donné l'exemple.

Entre 1975 et 1980, il y a eu une certaine amélioration du sort des femmes dans la Fonction publique, mais il a été minime à tous les niveaux de la catégorie de la direction. C'est seulement dans les catégories inférieures, au niveau du soutien administratif, que le nombre des femmes a augmenté. Le nombre de femmes qui sont confinées dans les catégories inférieures de revenu a augmenté. C'est exactement le contraire qui aurait dû se produire. N'importe quelle action décisive aurait renversé cette tendance et aurait promu les femmes aux catégories supérieures de la Fonction publique. Cela ne s'est pas produit.

Je répète que l'une des raisons pour lesquelles il répugne tant au gouvernement de présenter un nouveau discours du trône, c'est le peu de succès qu'il a eu à tenir les engagements de celui d'avril 1980. Il faudrait que le gouvernement fasse beaucoup plus que de songer à de nouveaux discours du trône. Il faudrait qu'il songe à céder la place avant de nous entraîner plus loin sur le chemin de la catastrophe.

M. le vice-président: Les députés désirent-ils poser des questions au dernier orateur?

M. Maurice Harquail (Restigouche): Monsieur le Président, je suis étonné, je dois l'admettre, de voir que l'opposition officielle ne peut faire mieux que cette motion dont elle a saisi

Les subsides

la Chambre aujourd'hui. On parle beaucoup de la nécessité de laisser les partis d'opposition soulever des questions importantes, et la procédure parlementaire le prévoit. Je m'interroge cependant sur la présentation par l'opposition officielle d'une motion compliquée le premier jour de cette semaine. Cela me donne, par contre, l'occasion de revenir sur de nombreuses affirmations que l'opposition a faites jusqu'à maintenant dans le cadre de ce débat.

Tous les Canadiens se souviendront des tactiques qu'emploie l'opposition officielle depuis quelques années. Les médias et les députés de tous les côtés de la Chambre ont fait grand état des tactiques employées dans l'affaire des cloches.

Il y a eu durant la session en cours 492 jours de séances. C'est une moyenne de 164 par année, soit 16 de moins que ce qui a été prévu pour 1983 sur recommandation du comité spécial du règlement et de la procédure.

Parmi nos nombreuses réalisations au cours de cette période, on note le rapatriement de la Constitution et l'inclusion dans cette dernière de la Charte des droits et libertés. Nous avons adopté 162 projets de loi, notamment 129 mesures d'initiative ministérielle, 19 propositions de loi publiques d'initiative parlementaire et 14 projets de loi privées. Nous avons, en outre, modifié la loi sur les banques, amélioré la sécurité de la vieillesse et adopté le Programme énergétique national, adopté la loi sur la Société canadienne des postes, la loi sur les jeunes délinquants, et, après un débat de plus de 12 ans, la loi sur la Société canadienne des ports.

Les projets de loi s'inscrivant dans le cadre du programme d'austérité dans le secteur public qui ont été adoptés touchent pratiquement toutes les catégories. Toutes ces mesures ont eu des conséquences positives pour les Canadiens. On a également mis sur pied un groupe de travail parlementaire pour examiner les énergies de remplacement. On a également adopté des projets de loi portant sur les handicapés, sur les possibilités d'emploi, les relations Nord-Sud, la réforme réglementaire, l'autonomie des autochtones et la réforme des pensions. Tout cela sans compter le travail des comités spéciaux et permanents. Ainsi, le sous-comité de la défense a étudié l'état de nos forces de réserve, et d'autres questions importantes ont été réglées avec célérité. Nous avons donc fait preuve d'initiative, quoi qu'en pense le député de Kingston et les Îles (M^{IIe} Mac-Donald).

Je suis surpris non seulement du manque d'imagination de l'opposition officielle qui n'a su nous présenter rien de plus concret que cette motion, mais également du culot qu'elle a eu de soulever la question de la direction. Étant donné ce que disent les manchettes des journaux, depuis un mois environ, sur son congrès de direction, j'aurais pensé que ce serait là le dernier sujet qu'elle voudrait aborder au cours du débat d'aujourd'hui.

L'opposition officielle a tout fait, c'est évident, pour trouver une idée à débattre ici même, mais la question soulevée montre son manque d'initiative, de créativité, d'esprit novateur, d'imagination et de volonté. Je suis convaincu qu'elle s'est littéralement épuisée en pensant à toute l'énergie qu'il lui faudrait déployer pour faire une contribution quelque peu valable à la bonne marche du Parlement.